

COMMUNE D'AUMERVAL

VOEUX DU MAIRE 2021



Aumervaloises, Aumervalois,

C'est avec une équipe renouvelée et dynamique que le conseil municipal et moi vous présentons nos vœux sincères pour 2021.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez apportée lors des dernières élections.

La Covid-19 ne nous a pas permis de nous rencontrer davantage.

Le confinement ne nous autorise pas encore à organiser des réunions festives et amicales.

Il nous faut tisser des liens afin de mieux nous connaître.

L'engagement du conseil municipal est basé sur votre participation.

Donner votre avis et vos questions concernant la vie locale est nécessaire.

Nous sommes à l'écoute pour toute suggestion concernant les idées innovantes.

Nous vous souhaitons donc la santé, prospérité et entente pour la nouvelle année 2021.

Le Maire, Dany DELERUE et le Conseil Municipal

Comme vous le savez, le conseil municipal a été renouvelé au 28 mai 2020 avec comme nouvelle équipe :

M. DELERUE Dany, maire
M. COUVREUR François, 1^{er} adjoint
M. DROQUES David, 2^{ème} adjoint
M. CABAJ Cédric, 3^{ème} adjoint
MME MICHON Eugénie, conseillère municipale
M. SERNICLAY Alain, conseiller municipal
M. ROUSSEL Bruno, conseiller municipal
M. PATIGNIEZ Dominique, conseiller municipal
M. COUVREUR Bertrand, conseiller municipal
M. TOUPIN Jean-Yves, conseiller municipal
M. DESCAMPS Bruno, conseiller municipal

Ainsi qu'une nouvelle secrétaire, MME DEGOUVE Justine qui a pris ses fonctions depuis le 18 décembre 2020. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle vous accueillera en mairie (Voir horaire en dernière page) avec gentillesse et courtoisie

CE QUI A ETE FAIT CETTE ANNEE:

LA PLACE

La restauration de la Place s'est achevée au 10 mars 2020 avec quelques réserves levées au 2 septembre 2020.

Les espaces verts et marquages au sol ont donc terminé de peaufiner ce bel ouvrage réalisé par l'entreprise STPS et le bureau d'études Verdi.



La Place en chiffres :

Montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre : 143 309,50€ HT

Prêt : 50 000,00€ HT Prêt sur 7 ans à taux fixe de 0,44% (fin en décembre 2026).

Subventions touchées : 65 465.63€ HT (DETR (Subvention préfectorale : dotation d'équipement des territoires ruraux) + FARDA (Subvention du Conseil départemental : Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole.).

En attente de versement:

- FDE : 3551€
- Amendes de police : 10 745€ pour l'éclairage public

Subvention en cours de demande :

- Amendes de police pour le parking de la Place : 15 000€

Les montants sont donnés HT car une grande partie de la TVA est reversée 2 ans suivant les recettes au titre du FCTVA (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée).

La place aura donc coûté : 13 547.87€ + un prêt de 50 000€ et reste à savoir si la subvention au titre des Amendes de police sera acceptée (15 000€).

MONUMENT AUX MORTS

Le maire, les adjoints et un bénévole ont entrepris de restaurer le monument aux morts.

Il est à présent achevé.

Coûts de l'opération : 521€45 TTC.



ESPACE VERT

L'espace vert communal le long du 25 La Place a été engazonné par la brigade verte et les adjoints.

FIBRE

- La mairie s'est équipée de la fibre optique afin d'avoir une connexion plus efficace.
- Un câble a été tiré jusqu'à l'école afin d'en faire profiter les professeurs ainsi que les élèves.

Coût des travaux : 3 648€ TTC.

- La rue de La Place n'avait pas été raccordée à la fibre lors du raccordement de la commune. Après plusieurs relances, Cap fibre a équipé les maisons de cette rue.

SITE INTERNET

Un 1^{er} site internet avait été créé, mais n'étant pas sécurisé, un second a vu le jour sur la toile.

Il est géré par M. Descamps Bruno, conseiller municipal.

Le site s'appelle aumerval.fr.

Coût : 400€ TTC + un abonnement annuel d'environ 35€ TTC.

VOIRIES :

Des plaques avaloirs ont été recelées par Ternois com.

Le nettoyage de chaussée, trottoirs, les accotements, ainsi que les espaces verts, sont entretenus par Ternois Com.

RADAR PEDAGOGIQUE :

Un radar pédagogique a été posé par le conseil départemental.

Un rapport a été établi à partir des données recueillies, la conclusion du rapport est la suivante :

Pour le sens entrant (concerné par l'effet pédagogique du radar), la mise en place du radar influe sur le comportement de l'utilisateur.

En mode espion, sur le nombre de véhicules enregistrés, 44,16% roulaient à plus de 50 km/h et sur ce chiffre 4,16% roulaient à plus de 70 km/h jusqu'à la vitesse maxi relevée à 106 km/h.

Avec le mode pédagogique, nous descendons à 41,41% des véhicules qui roulent à plus de 50 km/h et sur ce chiffre 5,38% roulent à plus de 70 km/h jusqu'à la vitesse maxi relevée à 101 km/h.

Avec le radar, le pourcentage de véhicules qui respecte la vitesse inférieure ou égale de 50 km/h passe donc de 55,84% en mode espion à 59,59% en mode pédagogique et on note que 85% roulent à une vitesse inférieure ou égale à 59 km/h.

Pour le sens sortant (sans les effets du mode pédagogique), les chiffres évoluent plutôt à la hausse.

Sur le nombre de véhicules enregistrés en première période (mode espion), 61,22% roulaient à plus de 50 km/h dont 7,20% à plus de 70 km/h jusqu'à la vitesse maxi de 133 km/h.

En deuxième période (mode pédagogique), c'est 61,58% des véhicules qui roulent à plus de 50 km/h dont 7,18% à plus de 70 km/h jusqu'à la vitesse maxi de 156 km/h.

Dans ce sens de circulation, la proportion de véhicules qui respecte la vitesse inférieure ou égale de 50 km/h est de 38,77% en première période et 38,42% en deuxième et on note que 85% roulent à une vitesse inférieure ou égale à 64 km/h.

Monsieur le Maire et son conseil municipal propose de faire appel à la gendarmerie, afin de renforcer les contrôles inopinés notamment pour les excès de vitesse dans le village.

POUR RAPPEL :

Il reste à la commune 2 emprunts en cours :

Celui de la Place évoqué plus haut et celui de la salle multi-activités.

La salle multi-activités en chiffres :

Montant des travaux et de la maîtrise d'œuvre : 554 094€ TTC

Subventions perçues : 236 687€

Un prêt de 200 000€ contracté en 2014 à taux fixe à 3,87% sur 15 ans (fin en décembre 2028).

117 407€ de fonds propres

FCTVA 2015 : 30377,64€

FCTVA 2016 : 53 195,86€

Coût final : 33 833,50€ + prêt de 200 000€.

Au 1^{er} janvier 2021, il reste 120 658€ de capital restant dû.

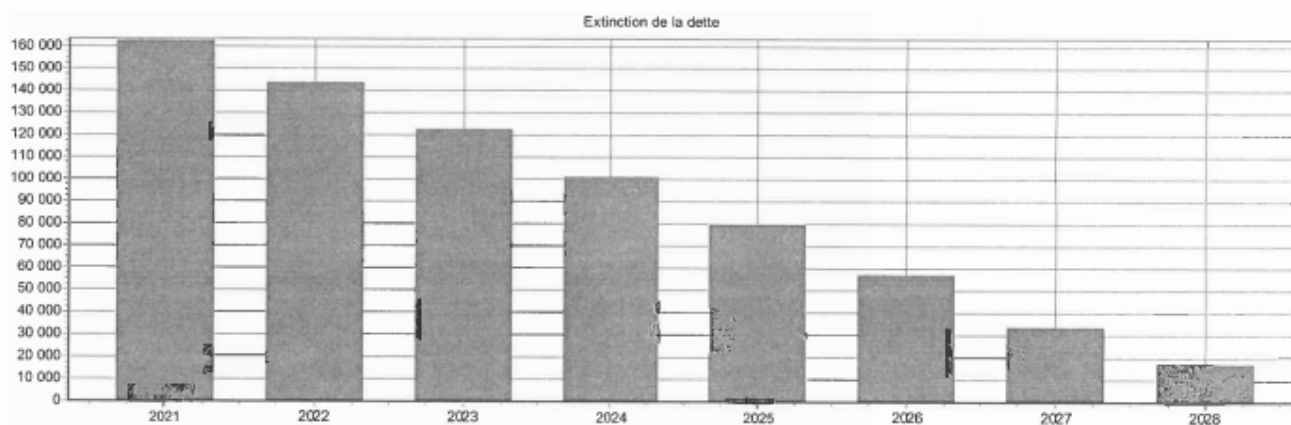
Il est regrettable que cette année, elle n'ait pas pu être louée à cause de la pandémie.

Extinction naturelle de la dette de la collectivité

AUMERVAL

Année de départ 2020

Données exprimées en Euros



Exercice	Capital restant dû (1)
2021	163 609,50
2022	143 373,76
2023	122 597,75
2024	101 261,62
2025	79 344,77
2026	56 825,81
2027	33 682,51
2028	17 160,93

(1) Au premier janvier de l'exercice avant toute échéance

EGLISE :

Une étude a été menée par M. Barriol, architecte du patrimoine, pour un montant de 6100€ HT, afin d'étudier les priorités de rénovation et d'entretien de l'église.

Les travaux, décomposés en plusieurs tranches, sont estimés à hauteur de 814 611,52€ HT en faveur de la rénovation de l'église.

Travaux :

- Démolition, couverture, Charpente : 248 765,00€ HT
- Maçonneries extérieures et vitraux : 327 767,00€ HT
- Enduits intérieurs, électricité : 155 100,00€ HT
- Architecte : 73 163,20€ HT
- Diagnostic amiante : 2 500,00€ HT
- Coordonnateur SPS (1 %) : 7 316,32€ HT
-

La priorité veut que la sécurisation du village et plus précisément la sécurité routière passe avant tout autre projet.

Nous préférons une stabilité financière et repousserons donc le projet.

PROJET :

SECURISATION DU VILLAGE :

Le conseil municipal a d'ores et déjà entamé une procédure de projet de sécurisation.

Après avoir fait une enquête auprès des Aumervalois, l'équipe en place a mandaté le bureau d'études Verdi pour établir le projet en accord avec le Conseil départemental.

Le but étant de sécuriser au mieux le village en incitant les usagers de la route à lever le pied en agglomération.

Le projet sera difficilement réalisable en 2021, nous voulons être sûrs d'avoir les subventions et celles-ci ne tomberont peut-être qu'en 2022.

EVENEMENTS

14 JUILLET

Pour sa 1^{ère} festivité, le conseil municipal s'est tout d'abord recueilli aux monuments aux morts sur le thème de la liberté.

Environ 80 personnes se sont déplacées malgré le temps pour fêter le 14 juillet.

Ce fut l'occasion de remercier la population pour son vote du 28 mai.

S'en sont suivis des jeux pour le plaisir de petits et grands.



11 NOVEMBRE

Il ne nous a pas été permis d'être nombreux lors du 11 novembre car il n'était possible d'organiser cette cérémonie qu'en nombre restreint soit 6 personnes.



ARBRE DE NOËL 2020

Le 19 décembre dernier, le Père Noël, son poney, les membres de l'association et les membres du conseil municipal, sont passés dans le village distribuer les cadeaux des enfants ainsi que les colis pour les aînés. Nous remercions l'Association « Aumerval en Fête » pour sa participation à la distribution.



A l'occasion de Noël, l'association Aumerval en fête a proposé aux habitants du village un concours de Noël pour petits et grands.

Décorations intérieurs, extérieurs pour les grands et dessins de Noël pour les enfants par catégorie d'âge, 3-5 ans ; 6-8 ans ; 9-12 ans. Après un vote anonyme des adhérents présent,

M. Evrard Antoine gagne un panier garni provenant du Chais St Vincent. Les enfants Marcant Marlonn, Marcant Lyloo et Cabaj Justine gagnent eux un panier garni de sucreries et d'une surprise.

Toute l'équipe d'Aumerval en fête félicite tous les participants.



INFORMATIONS DIVERSES

SYNDICAT DES EAUX :

Des riverains ont remonté des problèmes de pression sur le haut de la rue Principale.

Le problème a été évoqué auprès du nouveau Président du Syndicat des eaux, M. Pierre LECOCQ, également adjoint au maire à la commune de Ferfay, élu en septembre dernier.

Vice-présidents : M. ROUSSEL Bruno et M. BRUYANT Jean.

MONOXYDE DE CARBONE :

Face à la recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, signalé par le Préfet, nous vous rappelons d'être très vigilant.

ASSOCIATION DES FÊTES :

Une association des fêtes s'est créée dernièrement : « Aumerval en fête » dont le bureau se décompose ainsi :

Présidente : Madame Aurore MARCANT

Vice-Président : Monsieur Charles BLANQUART

Trésorière : Madame Eugénie MICHON

Secrétaire : Madame Cindy WADOUX

PPRI :

Le PPRI de la vallée de la Clarence (plan de prévention des risques d'inondation) est en cours.

Il émane de l'autorité publique. Il évalue les zones pouvant subir des inondations et y instaure des remèdes techniques, juridiques et humains pour y faire face.

REMEMBREMENT :

Le remembrement, débuté en 2004, est toujours en cours.

Les agriculteurs devaient en théorie entrer dans leurs terres à la campagne 2020-2021, mais au vu de la situation sanitaire, les échéances ont dû être repoussées.

SIVU DES 2 VALLEES:

M. Francis Nédoncelle, adjoint au maire sur la commune de Bailleul-lès-Pernes, a pris la tête du SIVU des deux Vallées, suite au renouvellement du conseil syndical.

Le siège du SIVU, anciennement à Fontaine-lès-Hermans, a été transféré à Bailleul-lès-Pernes.

Le SIVU a postulé à l'Appel à Projet Label Ecole Numérique afin d'équiper les écoles d'un vidéoprojecteur interactif, d'un tableau spécial projection, de PC portables, tablette, casques...

Le dossier est actuellement à l'étude au Ministère.

URBANISME

- Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) entrepris par la communauté de communes du Ternois est toujours en cours de travail.

Sa date de validation n'est pas encore connue, mais ce ne sera pas pour 2021.

DETRITUS

- Malheureusement, nous constatons toujours des dépôts sauvages dans la commune. Une arrêté du maire a été pris afin d'avertir les contrevenants des risques encourus. Nous rappelons que la déchèterie se trouve à proximité.
- La benne à verre du bas du village a été déplacée quelque peu pour limiter la pollution visuelle.
- Une autre solution sera apportée quant à son emplacement définitif.
- Deux bennes à carton sont à votre disposition dans la rue de la Place, à côté de la benne à verre et une seconde sur la petite place du bas du village. Il faut y déposer :
 - ✓ les emballages en carton,
 - ✓ les journaux, magazines et catalogues,
 - ✓ les courriers, lettres et autres papiers.

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2020, dans la poubelle jaune, vous pouvez déposer en plus tous les autres emballages en plastique (pot de yaourts, barquettes en plastique, plastiques autour des bouteilles...).



COLLECTE DES DÉCHETS :

Rappel : Le ramassage des poubelles à couvercle noir a lieu tous les 15 jours, soit le lundi des semaines impaires.

Le ramassage des poubelles à couvercle jaune a lieu le vendredi des semaines paires.

ETAT CIVIL 2020



Naissances :

Martin CABAJ né le 14 janvier.
Honorine CRAPET née le 28 juillet.
Elio BOUVEUR né le 03 août.

Mariage : BAILLEUL Matthieu et GAMBLIN Laura le 25 juillet.
Mme FUMERY a été inhumée au cimetière d'Aumerval.

NOUVEAUX HABITANTS

Enfin, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans notre beau village !

Mme Fermen Justine au 45 rue Principale ;

Mme Vauchel Magalie et ses filles, Liana et Shanna au 22 rue de Pernes;

M. et Mme Dupuis Rudy et Elodie et leurs enfants, Sacha et Lyson au 67 rue Principale.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toutes demandes d'informations ou autres.

SALLE MULTI-ACTIVITES (tarifs au 04/10/19)

TARIFS LOCATION SALLE MULTI-ACTIVITES	AUMERVALOIS	EXTERIEURS
Caution	500€	500€
Arrhes à la réservation	50% du coût de la location	50% du coût de la location
Forfait week-end	250€ (1 x /an puis 300€)	400€
Vin d'Honneur	170€	200€
Café (enterrement)	50€	50€
Electricité Kwh	0,16€/Kwh	0,16€/Kwh
(option) Forfait nettoyage	100€	100€

BON A SAVOIR

Horaires de mairie :
Lundi de 13h30 à 16h
Vendredi de 13h30 à 15h00

Horaires du syndicat des eaux :
Mercredi et/ou jeudi de 9h30 à 12h30
et de 13h30 à 16h15

Ducasse 2021 :
Dimanche 9 mai
(sous réserve de l'amélioration des conditions
sanitaires)

Ternois Com encourage la pratique du **covoiturage**, rendez-vous sur www.passpasscovoiturage.fr pour trouver gratuitement un trajet sur le territoire Ternois Com et même sur la Région des Hauts de France.

Le maire, Dany DELERUE

IPNS